

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 08 rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 660 orgues ont été construites par cette Maison, dont 82 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

# A MM. LES CURÉS

*VOUS AVEZ BESOIN DE...*

**\$10,000**

**\$25,000**

**\$50,000**

**\$100,000 ?**

*Pour votre église, votre presbytère,  
votre école ?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

**Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.**  
**MONTREAL**

*Représentants*

**HAMEL & MACKAY, NOTAIRES**

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tél. 4455

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à

le

191

MM. HAMEL & MACKAY, notaires,  
Québec.

*Messieurs,*

*Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$.....dont*

*a besoin la* { *fabrique de*  
*c. scolaire de.....*

*Signature.....*

*Adresse.....*

Pour un simple rhume, comme pour une bronchite  
chronique, employez

# =TAROL=

C'est le remède le plus efficace connu pour soulager promptement et guérir  
sûrement toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des poumons.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

4

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neu-  
rasthéniques, vous trouverez dans

# “BROMA”

“Tonique pour les nerfs”

le reconstituant par excellence de l'organisme  
en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régé-  
nère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

Anémiques, Poitrinaires, Convalescents, le reconstitu-  
ant qu'il vous faut, c'est le

# =VIN MORIN=

CRÉSO-PHATES

incomparable pour tonifier les poumons, enrichir le sang,  
suralimenter les nerfs et renforcer tout l'organisme.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

3

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 149

Bureau : 88 rue St-Pierre Téléphone 263

Résidence : 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC.**  
CANADA.

**MATTE & MATTE**

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-  
ventaire — Préparation de bilan —  
Fidé.-commis — Administration de  
biens de succession — Perception  
— Compromis entre Débiteurs et  
Créanciers — Liquidation de fail-  
lite.

88, rue St-Pierre,  
QUEBEC.

**POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES**

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

**CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.**

Département de Québec.

LEO GAUDRY,  
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **vingt et un ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêt.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41   | 376.89   | 565.48   | 764.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.33   | 1530.97   |
| 5   | 323.72   | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.95   | 1945.06   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1402.49  | 1870.18  | 2337.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37   | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.29   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1859.89  | 2480.97  | 3099.94   | 3719.09   |
| 10  | 699.38   | 1398.98  | 2099.61  | 2798.94  | 3493.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47   | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4699.77   |
| 12  | 866.04   | 1732.33  | 2599.19  | 3465.54  | 4332.12   | 5198.27   |
| 13  | 953.17   | 1906.60  | 2860.66  | 3814.68  | 4767.92   | 5721.21   |
| 14  | 1042.93  | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38  | 2271.00  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6816.10   |
| 16  | 1230.64  | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.92   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 3998.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 5722.39  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03  | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.18   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.46   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91  | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                       |    |    |
|-----------------------|----|----|
| \$ 5.00 ou moins..... | 2  | so |
| de 5.00 à 10.00.....  | 6  | "  |
| de 10.00 à 20.00....  | 10 | "  |
| de 20.00 à 50.00....  | 15 | "  |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous. Même que, par les Postes et des Messageries (Express), il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

### JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : " A. A. F. " ———— et ———— MEMBRE DE L' I. R. A. O

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

### GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUEBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi de Parlement, de juillet 1900)

**SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL.**

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 - - - - - \$1,750,000.00  
Actif total, au delà de - - - - - \$21,600,000.00

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir HORMYDAS LAPORTE, C.P.,  
de la Maison Laporte, Martin (Lévesque), administrateur  
du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. CARLBY, Capitaliste.  
Vice-Président et gérant général: M. TANCHÉDE  
BIENVENU.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président de la  
"Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. NEMES GARREAU, C. L., ex-ministre de  
l'agriculture, président de la Cie de Pulpe de  
Chicoutimi.

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, de la Librairie  
Beauchemin (Lévesque).

M. M. CERVALLIS, Directeur général du Crédi-  
t Foncier Franco-Canadien.

## BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Contrôleurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-  
juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

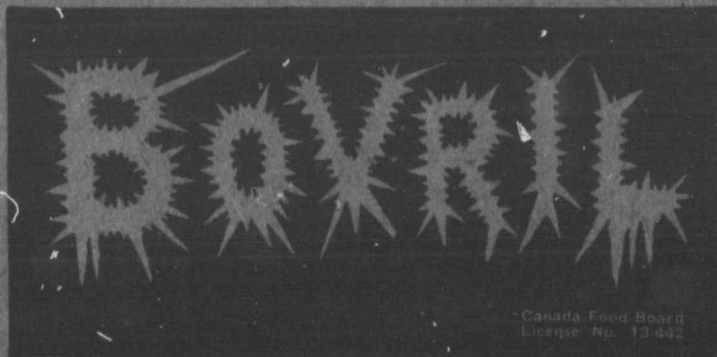
L'hon. N. PÉRODRAU, Ministre sans portefeuille  
de la province de Québec, administrateur de la  
"Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S. J. B. ROLLAND, Président de la Compagnie  
de papier Rolland.

54 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.  
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

## SUCCURSALES DE QUÉBEC :

10 RUE ST-PIERRE - - - - - LEON T. DESNIVIÈRES, GÉRANT.  
BOULEVARD LANGELIER - - - - - J. ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.





---



---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---



---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 529. — Quarante-Heures, 529.*

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'indépendance du Saint-Siège, 530. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Chant du *Benedictus*, 534; Nouvelle formule pour rosier les chapelets, 534. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 535. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 537; France, 537; Belgique, 538; Suisse, 539; Prusse, 539; Etats-Unis, 540; Chine, 541. — VARIÉTÉS : Avez-vous un missel et vous en servez-vous ? 541. — LES LIVRES, 543.

---



---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 27 avril.** — QUASIMODO, 1 cl.  
**Lundi, 28.** — S. MARC, évangéliste, *dbl. 2 cl.* (25)  
**Mardi, 29.** — S. PIERRE, martyr.  
**Mercredi, 30.** — STE CATHERINE DE SIENNE, vierge.  
**Jeudi, 1 mai.** — SS. PHILIPPE et JACQUES, apôtres, *dbl. 2 cl.*  
**Vendredi, 2.** — S. ATHANASE, év., conf et doct.  
**Samedi, 3.** — Invention de la Ste Croix, *dbl. 2 cl.*  
**Dimanche, 4.** — II ap. Pâques. SOL DE L'ANNONCIATION DE LA B. V. M. 1 cl.

---

## QUARANTE-HEURES

28 avril. Couvent de St-André. — 30, Ursulines. — 1 mai, St-Joachim. — 2, St-David de Lévis. — 4, Limoilou.

---

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### L'INDÉPENDANCE DU SAINT-SIÈGE

Peu de jours après l'élection de Léon XIII, Louis Veillot écrivait dans *l'Univers* : " Si le Saint-Père doit rester prisonnier comme l'a été Pie IX, par un même conseil de devoir et de grandeur, le monde en sera affligé, point surpris. Le drame est dans la nature des choses commencées et des hommes en présence. Il y a du nouveau sur la terre, rien de changé. C'est le vieux combat de l'Homme contre Dieu et contre l'humanité. Les petits hommes de l'Homme jouent leur rôle d'orgueil et de folie ; les glorieux élus de la Providence rempliront leur mission de sacrifice, de miséricorde et de victoire."

Quarante ans ont passé depuis que le grand écrivain a prononcé ce jugement mémorable sur la question romaine ; Léon XIII et Pie X comme Pie IX, sont morts prisonniers, et Benoît XV, comme ses trois prédécesseurs, vit prisonnier, au Vatican. Depuis les jours néfastes où le patrimoine de Pierre fut arraché au Pape par la violence, les quatre successeurs de Pie IX ont donc inviolablement maintenu ferme et haute, " par un même conseil de devoir et de grandeur," la protestation nécessaire et imprescriptible du droit outragé.

Dès sa première allocution aux cardinaux, Léon XIII, après avoir confié aux membres du Sénat pontifical son " trouble extrême " et sa " grande crainte " à la pensée de se voir élevé à la dignité suprême, faisait la déclaration suivante : " D'autre part, nous avons un grand sujet d'angoisse à la vue de la très pénible condition où, de nos jours, et presque sur toute la terre, se trouvent, non seulement la société civile, mais encore l'Église catholique, et, en particulier, ce Siègre apostolique, qui, dépouillé par la force de sa domination temporelle, se voit réduit à ne plus pouvoir user de sa puissance pleine, libre et indépendante." Et dans sa lettre au cardinal Rampolla, du 15 juin 1887, le grand Pontife affirmait, avec une énergie encore plus vigoureuse, le droit fondamental du Saint-Siège à une indépendance complète : " L'autorité du pontificat suprême, écrivait Léon XIII à son

Secrétaire d'État, instituée par Jésus-Christ et conférée à saint Pierre et par lui à ses successeurs légitimes, les Pontifes romains, destinés à constituer dans le monde, jusqu'à la consommation des siècles, la mission réparatrice du Fils de Dieu, enrichie des plus nobles prérogatives, dotée des pouvoirs les plus sublimes, propres et juridiques, tels que les exige le gouvernement d'une vraie et très parfaite société, ne peut, de sa nature même et par la volonté expresse de son divin fondateur, être soumise à aucune puissance terrestre, mais elle doit jouir de la liberté la plus entière dans l'exercice de ses hautes fonctions. Et comme c'est de ce pouvoir suprême et de son libre exercice que dépend le bien de l'Église tout entière, il était de la plus haute importance que son indépendance et sa liberté natives fussent assurées, garanties, défendues à travers les siècles, dans la personne de celui qui en était investi, avec ces moyens que la Providence divine aurait reconnus aptes et efficaces au but. . .” Et Léon XIII rappelle que l'établissement du “ Principat civil ” des Pontifes romains marqua “ le plein épanouissement ” de la vie de l'Église, en assurant aux Papes la liberté absolument nécessaire à l'exercice de leur ministère suprême. “ Aujourd'hui encore, ajoute Léon XIII, dans les desseins de la Providence, la souveraineté civile des Papes est ordonnée comme moyen vers l'exercice régulier de leur pouvoir apostolique, comme étant celle qui en sauvegarde efficacement la liberté et l'indépendance.”

Pie X, au consistoire du 9 novembre 1903, faisait cette déclaration solennelle : “ Il est nécessaire, et les intérêts de la chrétienté réclament que le Souverain Pontife, dans le gouvernement de l'Église, soit et paraisse libre et indépendant de toute puissance temporelle ; aussi la conscience de notre devoir et la sainteté du serment qui Nous lie Nous obligent à protester contre l'injustice très grave qui, à cet égard, a été commise contre l'Église.”

Dans la première encyclique que Benoît XV adressa au monde catholique, Sa Sainteté renouvelait les protestations de ses prédécesseurs en ces termes : “ L'Église, il est vrai, depuis longtemps déjà, ne jouit point de la pleine liberté dont elle a besoin : à savoir depuis que son Chef, le pontife romain, est privé du sou-

tien dont, par la volonté de la Providence divine, il avait été investi au cours des siècles pour sauvegarder cette même liberté . . . Au vœu ardent que la paix soit rétablie le plus tôt possible entre les nations, Nous joignons le vœu que cesse, pour le Chef de l'Église, cette situation anormale qui nuit grandement, à bien des points de vue, à la paix même des peuples. Sur ce point, les revendications fréquentes de Nos prédécesseurs, dictées non par des raisons humaines, mais par la sainteté de leur charge qui exige la défense des droits et de la dignité du Siège apostolique, sont renouvelées ici par Nous-même et pour les mêmes raisons."

*L'Osservatore romano*, qui est souvent l'organe officieux du Vatican, publiait, dans son numéro du 22 février dernier, la très importante note suivante : "La situation créée au Saint-Siège par les événements de 1870 n'est pas celle qui lui convient, c'est-à-dire celle qui garantit à sa mission divine et universelle une liberté et une indépendance qui soit non seulement réelles, mais, aussi, évidentes pour tous les peuples de la terre : quiconque se glorifie d'être catholique ne doit pas oublier cela."

L'indépendance du Saint-Siège, selon le mode qui reste à fixer par le Souverain Pontife lui-même, gravement lésé dans ses droits depuis près d'un demi-siècle, ne doit jamais cesser d'être réclamée avec énergie par les journalistes catholiques. Modeste publiciste, notre humble opinion peut bien être sans influence sur les délibérations de la Conférence de la Paix, mais nous regardons comme un devoir de conscience d'élever quand même la voix en faveur de notre Père, l'auguste prisonnier du Vatican, et de réclamer, au nom du droit et de la justice, la liberté qui est absolument nécessaire au Chef de l'Église, pape et roi, de par la volonté de Dieu, pour l'exercice de sa mission spirituelle et civilisatrice dans le monde.

On entend, aujourd'hui, des chefs d'État proclamer que l'indépendance doit être accordée à tous les peuples qui la demandent, même lorsque des droits supérieurs y font obstacle ; et il ne serait pas permis aux enfants de la sainte Église d'élever la voix pour demander aux délégués des nations vainqueurs l'indépendance que réclament, non seulement la conscience catholique, mais encore la conscience humaine, pour l'auguste Chef de cette

Église de Dieu, dont les sujets sont répandus par toute la terre et auxquels personne ne peut refuser le droit de communiquer en toute aisance et liberté avec leur Père, qu'ils veulent maître chez lui ? On parle de droits inaliénables, que le temps ne peut prescrire ; et l'on méprise un droit de possession souveraine que douze siècles ont consacré et qui n'a été exercé que pour le bien de l'humanité. Les hommes d'État cherchent une solution aux redoutables problèmes de la paix mondiale et de la paix sociale ; et ils paraissent de plus en plus vouloir écarter de cette solution la réparation d'un outrage suprême et permanent à la justice ; ils ne semblent même pas comprendre que la liberté du Pape est la plus sûre garantie de la liberté humaine et le plus ferme rempart de l'ordre social. On veut la paix universelle et perpétuelle ; et on laisse en prison le seul représentant dans le monde du Prince de la paix.

Devant cette déplorable négligence à envisager la question de la paix mondiale par sa base, qui est la restitution du plus grand droit violé, nous sommes presque tenté de redire les paroles pessimistes qu'écrivait Louis Veuillot, en 1876, à propos de la question d'Orient : " Les *puissances* de ce monde ne sont pas ou ne sont plus en puissance d'y faire régner la paix, ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais. De tout temps ce pouvoir leur a manqué ; plus que jamais il leur manque. Pourquoi ? Parce qu'elles sont de ce monde." Et le grand penseur catholique revendiquait en faveur de la seule puissance morale capable d'assurer la paix au monde, le droit de prendre part aux conseils de la paix. " Il y a un vicaire de Dieu, disait-il, un infailible que le monde connaît et qui ne permet pas qu'on le trompe."

Et il y a une chose sacrée que les puissances ne peuvent laisser en souffrance impunément, c'est la liberté du Vicaire de Dieu.

ANTONIO HUOT, ptre.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### CHANT DU "BENEDICTUS"

Q.— Est-il défendu de chanter le *Benedictus* avant l'Élévation à la suite du *Sanctus* ? N'est-ce pas plutôt l'esprit de la Liturgie d'unir ces deux parties, là où on le peut, sans prolonger le chant pendant l'Élévation, comme pendant la messe des morts ?

R.— La *Cérémonial des Evêques*, qui est un des livres liturgiques les plus anciens, enseigne que le *Benedictus* doit se chanter après l'élévation : "... Chorus prosequitur cantum usque ad *Benedictus, qui venit* etc., inclusive; quo finito, et non prius, elevatur Sacramentum... Elevato Sacramento, Chorus prosequitur cantum *Benedictus qui venit, etc.*" (*Cær. Epis.*, Lib. II, cap. VIII, 70-71).

La coutume contraire s'étant introduite dans quelques diocèses, on posa à Rome la question suivante : "Utrum in Missa solemnii *Benedictus* cani possit ante elevationem, vel standum sit præscriptioni Cæremonialis Episc. Lib. II, cap. VIII, 70-71 ?" Et la S. Congrégation des Rites répondit le 16 décembre 1909 : "Standum Cæremoniali Episcoporum."

C'est bien là, d'ailleurs, la règle observée dans notre Province ecclésiastique, puisque le *Petit Cérémonial à l'usage des enfants de chœur*, publié par l'ordre des Pères du Ve Concile provincial, dit au n. 62 : "Les chantres n'entonnent le verset *Benedictus* qui suit le *Sanctus* qu'après l'élévation."

### NOUVELLE FORMULE POUR ROSARIER LES CHAPELETS

Q.— Celui qui veut employer la nouvelle formule brève pour rosier les chapelets, doit-il encore se servir du surplis, de l'étole et de l'eau bénite ?

R.— L'organe des RR. PP. Dominicains du Canada, le *Rosaire*, de Saint-Hyacinthe, où nous avons puisé cette formule brève, parue dans notre numéro du 20 mars dernier, ne donne aucun détail sur les cérémonies qui doivent accompagner la formule nouvelle; par conséquent nous croyons qu'il n'y a rien de changé dans la manière de rosier les chapelets, si ce n'est la formule elle-même de bénédiction qui a été abrégée. Le prêtre, dûment autorisé à rosier les chapelets, doit donc comme par le passé, revêtir le surplis et l'étole blanche, et se servir d'eau bénite. Cette formule brève, dont l'emploi est facultatif, sera sans doute insérée dans les nouvelles éditions du Rituel romain, avec les indications nécessaires.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Journée sociale.** — Dimanche, le 13 avril, une belle et fructueuse journée sociale est venue apporter un digne couronnement à une retraite d'une semaine prêchée à Courcelles, par M. le chanoine Hallé. La paroisse entière assistait à la séance. M. le Chanoine, qui préside, fait connaître le but de ces journées.

“ L'Église veut, dit-il, sauver vos âmes. Vous vous en êtes aperçus cette semaine. Mais ce n'est pas tout. Elle veut encore s'occuper de vos intérêts matériels ; elle veut aussi vous mettre en garde contre les dangers nombreux qui menacent notre race et notre foi.

Il est important de nous unir pour défendre l'héritage que nos pères nous ont gardé avec tant de soin.”

M. Antonio Mathieu, conférencier agricole, parle ensuite et il traite brièvement de la culture des plantes racines comme moyen d'améliorer la condition sociale des cultivateurs.

M. l'abbé Grondin, qui est le conférencier suivant, parle de la désertion des campagnes.

“ De 1901 à 1911, dit l'orateur, en chiffres ronds, la population agricole de la province de Québec n'a augmenté que de 40,000 âmes tandis que celle de la ville a augmenté de 314,000 âmes. Est-ce là une augmentation normale ? Où va nous conduire cette désertion du sol ?

“ Il y a bien des causes à ce mal. Je les énumère brièvement. La première, c'est le grand nombre de garçons à établir dans la plupart de nos familles de cultivateurs.

“ C'est triste de voir combien nous avons mal utilisé ce qui fait notre gloire et ce qui aurait dû faire notre force : nos nombreuses familles.

“ Pour n'avoir pas su canaliser ces forces vives de la nation, pour n'avoir pas su diriger vers les centres de colonisation nos nombreux jeunes gens qui arrivent en âge de s'établir, nous les avons vu prendre le chemin des villes de partout, ou s'enfoncer dans les forêts des États-Unis et de là se perdre à jamais pour notre race, et souvent perdre leurs âmes.”

Les autres causes qu'énumère M. l'abbé Grondin sont les suivantes : éducation molle et presque anti-agricole au foyer, à l'école ; abus des cours commerciaux pour les fils de cultivateurs en vue de se placer dans des bureaux ; manque d'organisation pour rendre l'agriculture payante ; mépris quasi général pour “ l'habitant ” depuis cinquante ans, mais, fort heureusement cette dernière cause est presque disparue.

Les remèdes pour enlever toutes ces causes de désertion de la terre, M. l'abbé Grondin les résume comme suit : Éducation à base agricole dans la famille, dans les écoles, partout enfin où

nos jeunes doivent se diriger vers l'agriculture. Ce sera le moyen de rester fidèle à notre vocation et de continuer à porter le flambeau de la vérité que la Providence nous a confié il y a trois siècles.

M. l'abbé O. Veilleux, curé de Courcelles, remercie le Sacré-Cœur pour les grâces de la retraite qui vient de se terminer et MM. les conférenciers pour les bonnes choses qu'ils ont dites à ses paroissiens.

Vient ensuite la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Cette journée sociale devait se terminer par une belle cérémonie religieuse. Avant le *Tantum Ergo*, M. Uldorique Allard, maire de la paroisse, accompagné des conseillers, s'avance dans le bas-chœur, et au nom du Conseil, M. le Maire consacre la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus. A 6 heures, le même soir, toutes les familles se sont consacrées au Sacré-Cœur.

**Consécration au Sacré-Cœur.** — A la suite d'une retraite de huit jours prêchée par les RR. PP. Maillard et Rigaud, missionnaires du Sacré-Cœur, la paroisse de St-Alban s'est consacrée au Sacré-Cœur. Cette cérémonie religieuse eut lieu dimanche après-midi, le 13 avril. Au pied du Saint Sacrement exposé, M. l'abbé F. Rouleau, curé, consacra d'abord sa paroisse au Sacré-Cœur, puis M. Gignac, maire d'une des deux municipalités, lut la formule de consécration au nom des deux Conseils de la paroisse. Le soir au son de l'Angelus, chaque chef de famille intronisait le Sacré-Cœur à son foyer.

**Feu le R. Père C.-H. Mercier, C.S.S.R.** — Dans la nuit du jeudi au vendredi saint, à l'Hôpital Saint-François d'Assise de Québec, est décédé à l'âge de 28 ans, le R. P. Charles-Henri Mercier, rédemptoriste, de Ste-Anne de Beaupré.

Le R. P. Mercier est né en 1890 à St-Vallier, comté de Bellechasse, de Joseph Mercier, cultivateur, et d'Amédine Dugal. Il fit ses études classiques au Juvénat de Ste-Anne de Beaupré, sa philosophie et sa théologie à Ottawa chez les RR. PP. Rédemptoristes. Il prononça ses vœux à Montréal, en 1910, et fut ordonné à Ottawa par Mgr H. Gauthier, le 18 septembre 1915. Sa vie religieuse se passa à Ste-Anne de Beaupré, à Sherbrooke ; puis il revint à Ste-Anne en 1918 et le 13 décembre dernier, il fut conduit à l'Hôpital Laval où il demeura jusqu'au mois de mars de cette année; il quitta alors l'Hôpital Laval pour l'Hôpital St-François d'Assise où il vient de mourir.

Le R. P. Chs-H. Mercier est le frère du R. P. Hector-Rodolphe Mercier, rédemptoriste, et de la R. Sœur Marie du Perpétuel Secours, de la Congrégation de Jésus-Marie.

Les funérailles du défunt ont eu lieu à Ste-Anne de Beaupré, lundi matin, le 21 avril.



**Visite de la Prison.** — Suivant une touchante coutume, S. G. Mgr Roy, accompagné de M. le chanoine Beaulieu, du R. P. Scully, C.S.S.R., et du recorder Déry, a visité la prison, le Vendredi-Saint. Sa Grandeur a fait, à la chapelle, un sermon en français, aux prisonniers. Le R. P. Scully a parlé en anglais. Les visiteurs ont été reçus par M. Carbonneau, gouverneur de la prison.

---

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

### ROME

**Canonisation prochaine.** — Le 28 mars dernier, le Saint-Père a fait connaître sa décision touchant le caractère miraculeux des guérisons obtenues par l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc et qui, présentées en vue de sa canonisation, avaient fait l'objet de la récente Congrégation générale des Rites. Cette décision est affirmative. Le décret qui la promulgue a été lu solennellement, le dimanche de la Passion, 6 avril.

Ce n'est pas là encore la canonisation, comme l'ont annoncé les journaux; mais c'est le dernier acte du procès avant la canonisation elle-même.

**Deuxième centenaire.** — Les *Acta Apostolicæ Sedis* de mars ont publié une lettre de S. S. Benoît XV au R. F. Himère de Jésus, supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes, à l'occasion du second centenaire de la mort de leur fondateur.

Le Souverain Pontife y dit combien l'œuvre de saint Jean-Baptiste apparaît plus providentielle que jamais, aujourd'hui où trop d'efforts se conjurent pour "soustraire les écoles à la maternelle influence de l'Église, et y faire prévaloir une méthode de formation laïque — pour employer le terme courant — qui exclut tout élément religieux"... Le Saint-Père se réjouit de la fécondité que Dieu a donnée au zèle des fils de saint Jean-Baptiste de la Salle; il souhaite que "la commémoration de (leur) Père fondateur, (leur) fasse continuer avec plus d'ardeur encore (leur) œuvre salutaire pour l'Église et pour la société."

### FRANCE

**Rejeté.** — La Chambre des députés, à Paris, en étudiant le projet de loi de la réforme électorale, a disposé de deux amendements qui avaient trait au suffrage des femmes.

Elle l'a fait en tenant compte du bon sens, mieux que les parlements en majorité protestants. Et même sur cette question, le premier ministre Clémenceau a prononcé des paroles fort justes, rappelant à la femme quelles sont ses fonctions dans la Société.

Le premier de ces amendements voulait que les députés soient élus sans distinction de sexe. Il a été rejeté par un vote de 302 contre 187.

Le second donnait le droit de vote aux plus proches parents des chefs de famille, sans distinction de sexe. Il fut défait par un vote de 335 à 134.

### BELGIQUE

**Mort du T. R. P. Lajoie.** — Le Très Révérend Père Lajoie, supérieur-général des Clercs de Saint-Viateur, est décédé, au mois de février dernier, à la maison généralice de sa communauté, à Bruxelles, à l'âge de près de 94 ans et dans sa soixante-septième année de prêtrise. Malgré son âge avancé, il avait joui jusqu'aux dernières semaines d'une excellente santé. Au commencement de février, il dut garder la chambre, et depuis il ne cessa de décliner jusqu'au dénouement fatal.

Le Père Lajoie naquit à St-Jean-Baptiste-de-Rouville, en 1826, fit ses études classiques à l'ancien collège de Chambly, dont M. le curé Mignault était alors supérieur. Entré au grand séminaire de Montréal, il y passa deux ans, puis en 1846 il devint instituteur à Ste-Elisabeth-de-Joliette.

En 1847, lorsque par les soins de Mgr Bourget, et de l'honorable Barthélemy Joliette, les Clercs de St-Viateur vinrent de France s'établir à Joliette, le jeune Lajoie se joignit à eux et fut un de leurs premiers novices. Ordonné prêtre en 1852, il professa au collège de Joliette, dont il fut le directeur à diverses reprises.

En 1864, Mgr Bourget, qui l'avait en très haute estime, le nomma curé de Joliette, puis vicaire forain en 1872. Il occupa aussi la charge de supérieur provincial, pour la province canadienne, de 1870 à 1880. Au chapitre tenu à Vourles en 1880, le Père Lajoie fut élu vicaire général de son Institut. Il dut alors dire adieu à son pays, à sa paroisse de Joliette et à ses frères canadiens ; c'était un adieu définitif ; s'il revint quelquefois au Canada, ce ne fut qu'en passant et pour y remplir les devoirs de sa charge.

Dix ans après son arrivée en France, en 1890, le Père Lajoie était élevé à la charge de supérieur-général des Clercs de Saint-Viateur, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-neuf ans, et au milieu des plus grandes épreuves suscitées par la persécution religieuse.

En 1903, le supérieur et son conseil, qui s'étaient installés à Paris, quelques années auparavant, durent prendre le chemin de l'exil ; ils allèrent s'établir sur la terre hospitalière de Belgique, à Aerschot d'abord, puis à Bruxelles. C'est là que le Père Lajoie, à l'occasion de ses soixante ans de prêtrise, en 1912, reçut la visite du cardinal Vincent Vannutelli, venu de Rome pour apporter au vénérable jubilaire un rescrit autographe du Saint-Père, et lui présenter ses félicitations personnelles. Puis arrivèrent les horreurs de la guerre et l'occupation allemande ; pendant quatre ans, le Père Lajoie endura avec une constance héroïque et un calme abandon à la divine Providence les privations matérielles et morales que laissent supposer l'état de guerre et la séparation

du reste du monde. Ses fils spirituels d'Amérique lui avaient, au début de l'occupation, obtenu par l'entremise du gouvernement américain l'autorisation de Berlin de se transporter en Amérique ; mais le dévoué Père refusa de faire usage de ses passeports.

Malgré son éloignement, le Père Lajoie avait conservé au fond de son cœur l'attachement à la patrie canadienne. Il aimait à en recevoir des nouvelles et s'intéressait aux destinées de son cher Canada, même après bientôt quarante ans de séparation.

### SUISSE

**Le catholicisme à Genève.** — Suivant les dernières statistiques, la ville de Genève compte 32,645 protestants et 29,093 catholiques ; et le canton, 74,000 protestants et 86,760 catholiques.

Groupés officiellement en une église nationale genevoise, les protestants sont dans un état d'émiettement dogmatique qui va toujours s'accroissant, avec les progrès du rationalisme chez les pasteurs. Ils gardent la Bible ; mais, au lieu de la considérer comme un Livre inspiré, ils la soumettent "à leur conscience" qui peut y trier et choisir ce qui captive son expérience religieuse. Le Christ, pour eux,—qu'il soit le Verbe incarné ou simplement un Homme supérieur, peu importe — est le type idéal de l'humanité, avec lequel on entre en communication par la contemplation, par l'émotion religieuse ou, pour employer le mot par "l'expérience" que l'on a de Lui au fond de son cœur.

Une religion ainsi fondée sur l'immanentisme individuel ne saurait s'appeler une Église ; elle ne doit sa cohésion qu'au souvenir de Calvin, et surtout à la haine de ses adhérents pour le catholicisme.

Les Catholiques, au contraire, unis dans la même foi, fortifiés par la persécution, non seulement tiennent ferme, mais voient leur influence s'accroître et leur nombre s'augmenter chaque année, non seulement par l'émigration, mais aussi par des retours à la vieille foi des ancêtres... et l'on peut supputer le temps où la "Rome protestante" sera une cité en grande majorité catholique : elle a déjà six paroisses très vivantes.

Que les temps sont changés depuis saint François de Sales !

### PRUSSE

**Encouragements du Pape.** — La lettre des archevêques et évêques de Prusse contre la séparation de l'Église et de l'État, contre l'école sans Dieu, le magnifique mouvement de résistance qu'elle a produit contre ces mesures détestables ont valu aux auteurs de ce document et aux catholiques allemands les encouragements du Saint-Siège.

"Sa Sainteté le Pape, leur écrit le Cardinal secrétaire d'État, au nom du Saint-Père, mue par l'affection paternelle qui l'unit aux catholiques d'Allemagne, a suivi avec une vive et profonde anxiété les nouveaux éléments politiques qui ont apporté un si fatal changement dans

les rapports entre l'État et l'Église et qui menacent si gravement le libre exercice de la religion catholique. En même temps que les craintes et les soucis du peuple allemand fidèle ont un douloureux écho dans le cœur du Saint Père, il rend hommage à l'intrépidité et à la dignité pleine de force avec lesquelles les évêques ont élevé la voix pour la défense des droits que l'Église catholique a su maintenir en Prusse, au prix de tant de peines, à travers les vicissitudes des siècles écoulés, droits que l'on voudrait maintenant lui retirer d'un seul coup. Le Pape se réjouit particulièrement de ce que les catholiques allemands qui, en d'autre temps, ont soutenu avec un courage indomptable de lourdes épreuves et les ont surmontées, se lèvent pleins d'ardeur pour la défense de leurs droits menacés et pour le maintien d'un système scolaire dont l'enseignement religieux est la pierre angulaire, cet enseignement étant à juste titre considéré comme le moyen le plus efficace de former de vrais chrétiens et des citoyens honnêtes. Aussi le S. Père, qui est de cœur et d'âme avec ses enfants dans ces dures épreuves et ces saintes luttes, leur adresse-t-il l'expression de sa sympathie et ses encouragements. . . ."

#### ÉTATS-UNIS

**Nouvel archevêque de New-York.** — S. G. Mgr P. Hayes, auxiliaire de feu le cardinal Farley, et aumônier général de l'armée américaine, a été nommé archevêque de New-York.

**Evêque de Buffalo.** — M. l'abbé William Turner, ancien professeur de philosophie à l'Université catholique de Washington, a été sacré évêque de Buffalo, le 30 mars dernier, au Monastère des Franciscains, par S. E. le cardinal Gibbons.

**Un autre assaut.** — Récemment, les catholiques du Massachusetts, surtout les Franco-américains et les Polonais, réussissaient à faire retirer à la Législature de Boston un projet de loi maçonnique visant à l'abolition de l'enseignement de toute autre langue que l'anglais dans les écoles privées, c'est-à-dire catholiques.

Les adversaires du catholicisme n'ayant pu emporter la position de front, luttent maintenant de manière sournoise par un nouveau projet de loi.

Ce projet met entre les mains du Commissaire de l'État l'inspection arbitraire des écoles autres que les écoles de l'État. Il lui donne le droit de fermer, sans appel, toute école qu'il jugerait défectueuse, en obligeant les enfants de cette école à fréquenter les écoles publiques.

La volonté et le droit des pères de famille ne seraient plus rien. Le caprice antireligieux de l'inspecteur serait tout. Et ce caprice lui serait suffisant pour fermer une école catholique, une école où l'on enseigne le français, le polonais ou une autre langue qui ne serait pas l'anglais.

En d'autres termes, les États-Unis seraient gouvernés par le prussianisme et le Bolsévisme.

Comme le dit fort justement *la Semaine Paroissiale* de Fall-River, "la Franc-maçonnerie universelle est évidemment derrière ces menées. La manière de procéder, louche et sournoise, le montre bien. Le fait aussi que ces mêmes projets sont mis en avant dans tous les pays anglo-protestants, de la même manière et en même temps, indique une conspiration ourdie dans les hautes loges.

"Pendant la guerre, alors que les esprits étaient absorbés, c'était le temps de pêcher en eau trouble. Suivant ses coutumes de conspirateurs ténébreux, la Loge a intrigué. Elle met en avant la nécessité d'une protection anti-allemande, pour masquer des accaparements plus odieux que l'oppression d'un Kaiser, et organiser contre l'Église catholique une campagne de persécution savante et acharnée.

"Un haut dignitaire de la Maçonnerie américaine plus naïf ou plus fanatique que les autres ne s'est pas gêné pour l'avouer.

"Aujourd'hui, cela devient évident que la grande puissance anti-chrétienne attaque d'abord la langue des nationalités catholiques, pour avoir plus facilement raison de leur foi religieuse."

#### CHINE

**Avant de franchir le cap.** — D'après les statistiques que publie *le Bulletin catholique de Pékin*, le chiffre des catholiques, en Chine, a la fin de 1918, s'élevait à 1,954,499.

C'est sans doute la dernière étape avant de franchir le cap des deux millions.

Ce chiffre s'élevait à 1,535,000 avant la guerre. C'est donc une belle avance de plus de 400,000 depuis quatre ans.

On compte présentement, en Chine, 2,325 prêtres, dont 1,423 européens et 902 chinois.

## VARIÉTÉS

### AVEZ-VOUS UN MISSEL ET VOUS EN SERVEZ-VOUS ?

Voici comment Mgr l'Évêque de Salford (Angleterre) recommande l'usage universel du Missel à la Messe.

"Je me demande combien de mes lecteurs ont l'habitude de se servir d'un Missel lorsqu'ils entendent la sainte Messe. J'ose dire que tout catholique d'une intelligence moyenne et d'une bonne éducation catholique ordinaire devrait être capable de se servir d'un Missel et devrait le faire. Il est à craindre que la grande majorité des catholiques, même ceux qui sont dévots et assez instruits, passent le temps de la Messe à réciter toutes sortes de prières et particulièrement le Rosaire — toutes excellentes en elles-mêmes, — ne pensant jamais un seul moment aux prières que

le prêtre dit à l'autel ; bien plus, dans la plupart des cas, qu'ils n'aient aucune idée de la Messe qui se dit, de quel saint il est question (sauf dans des cas très rares), ni pourquoi les ornements du prêtre sont blancs, rouges ou verts.

“ Quelques bonnes gens passent méticuleusement tous les instants de la Messe à dire de longues suites d'admirables prières indulgenciées, n'ayant pas le moindre rapport avec la Messe du jour et dont l'omission leur semblerait grandement coupable ; mais ils ne trouvent pas un seul moment à consacrer soit au *propre*, soit à l'*ordinaire* de la Messe qui se célèbre devant eux. C'est n'être pas capable de voir la forêt à cause des arbres.

“ Cependant, ce bon peuple sait aussi bien que vous et moi que le Saint Sacrifice de la Messe n'est pas simplement une demi-heure pour “ vaquer ” tranquillement à ses prières de chaque jour. C'est un acte que nous devons suivre avec la plus grande attention et auquel nous devons *participer*. Les fidèles qui assistent à la Messe sont vraiment coopérateurs dans sa célébration. Le prêtre, à l'*Orate fratres*, proclame que c'est “ mon sacrifice et le vôtre ”. Or, il n'y a pas de meilleure manière de participer au grand Sacrifice que de suivre le prêtre pas à pas, de s'unir à lui dans les paroles mêmes qu'il profère — dans la lecture des Éptres ou des Évangiles ; les versets des Psaumes ; les prières se rapportant à la fête du jour, ou à l'“ ordinaire ”, c'est-à-dire aux parties de la Messe qui ne changent pas.

“ On objectera que c'est difficile de s'y reconnaître dans un Missel, que c'est un sujet de trouble et de distraction. J'admets qu'il y a un peu de vrai là-dedans, au moins pour les commençants. Mais un peu de pratique surmontera cette difficulté. On a besoin de savoir se servir, non seulement du Missel lui-même, mais aussi du calendrier pour l'année courante. Et cela m'amène à cette suggestion pratique, savoir : que les étudiants les plus âgés de nos collèges, de nos établissements d'éducation et de nos écoles de couvents puissent être bien enseignés à se servir du Missel et qu'ils soient encouragés à s'en servir à toutes les Messes auxquelles ils assistent. Ce serait une précieuse acquisition pour la vie. Et je puis assurer à mes lecteurs qu'une fois l'habitude prise de suivre le Saint Sacrifice avec un Missel, de s'unir au prêtre par les paroles mêmes de la Messe, et par conséquent aux prières et aux sentiments de l'Église elle-même, la Messe acquiert une toute autre signification, l'assistance à la Messe devient beaucoup plus agréable et consolante ; de telle sorte qu'une personne qui a appris à se servir du Missel n'y renoncera jamais, pas même pour gagner du temps pour ses dévotions favorites. Essayez, et voyez par vous-mêmes.”

## LES LIVRES

*Le Canada Ecclésiastique*. Trente-troisième année, 1919. Montréal (Librairie Beauchemin Limitée, 79, rue St-Jacques). Beau volume de 649 pages relié en percaline rouge. Prix : \$2.00.

Le *Canada ecclésiastique* pour 1919 vient de paraître. Pour ceux qui connaissent cet ouvrage, il est inutile d'en démontrer longuement les avantages ; le *Canada ecclésiastique* est retenu d'avance par eux, et dans leur bibliothèque, il est au premier rang des livres que l'on consulte à tout instant.

Pour ceux qui ne connaissent pas ce livre, nous dirons qu'il contient la liste de tous les diocèses de notre pays, et il donne de plus la nomenclature de toutes les paroisses avec le nom du curé, ceux du ou des vicaires, le nom et l'adresse de tous les autres prêtres du Canada, les diverses populations de chaque diocèse et même de chaque paroisse, avec leur date de fondation, des indications sur les différents couvents, collèges ou autres institutions religieuses de chaque paroisse.

On a répété cette année le nom du diocèse au haut de chaque page, ce qui rendra les recherches beaucoup plus faciles. Les noms de tous les prêtres et religieux du Canada sont, comme d'habitude, répétés à la fin du volume, par ordre alphabétique de même que les noms de toutes les paroisses. On trouve de plus dans le *Canada ecclésiastique* une liste, par ordre d'ancienneté, de toutes les communautés tant d'hommes que de femmes, du pays, avec les différentes maisons qu'elles ont fondées et un court historique de chaque communauté.

On comprendra facilement l'avantage d'un pareil volume. Le *Canada ecclésiastique* est utile non seulement à tous les prêtres de notre pays, pour connaître le lieu de résidence de leurs confrères, mais encore aux hommes d'affaires, hommes de commerce ou hommes de profession, dont la position sociale nécessite de fréquentes relations commerciales ou professionnelles, avec le clergé. Ajoutons que la partie consacrée aux annonces fournit à tous de précieuses indications.

ABBÉ TH. PARAVY. *La Voix des Morts*. Paris (Librairie G. Beauchesne, 117, rue de Rennes). Brochure de 24 pages. Prix franco : 0.70 franc.

Cet opuscule est un discours prononcé par l'auteur, en l'église de Sottegem (Belgique) le 16 décembre 1918, pour le service solennel des morts de la 166<sup>e</sup> Division d'infanterie dont M. l'abbé Paravy était l'aumônier militaire.

Dans ce discours, l'auteur nous fait connaître la voix des morts et la réponse que ceux-ci attendent des vivants. Les morts nous parlent de la patrie, du devoir, ils nous parlent d'immortalité. La réponse des vivants doit être faite de tristesse, de reconnaissance, de prière et d'action.

Ajoutons que M. l'abbé Paravy, qui était avant la guerre aumônier

du Lycée de Chambéry, a déjà publié plusieurs ouvrages de marque dont un, *Corps blessés, Cœurs meurtris, Ames immortelles*, a été honoré d'une lettre de félicitations du cardinal Gasparri.

SAC. A. M. MICHELETTI, emeritus vice-præses et pædagogia ecclesiasticæ lector in pontif. Collegio Apostolico Leoniano. *Constitutiones Seminariorum Clericalium ex Codice Piano.*—Benedictinæ omnium Gentium Sacris Institutis accommodatæ. Turin (Pierre Marietti, 23, via Legnano). Vol. in-quarto de 246 pages. Prix : 12 francs.

M. l'abbé A.-M. Micheletti, professeur au Collège apostolique Léonin et consultant de la Congrégation des Séminaires et des Universités des Études, auteur de plusieurs ouvrages célèbres sur la tenue des séminaires, vient de publier un nouveau volume sur les Constitutions des Séminaires de Clercs d'après le Nouveau Code de Droit Canon. On peut dire que ce livre est une somme de tout ce qu'a écrit le savant professeur, mais soigneusement mise au point conformément aux nouvelles lois de l'Église. Cet ouvrage est considérable. Dans une première partie l'auteur a étudié les différentes charges de ceux qui sont appelés à gouverner les séminaires, depuis celles de recteur et de directeur jusqu'aux fonctions plus modestes de surveillant. Les attributions et les devoirs de chacun sont étudiés longuement avec clarté et méthode. La partie consacrée aux séminaristes (grands et petits) n'est pas moins importante. On comprend combien sont vitales dans de telles institutions les questions de piété, de discipline, de politesse et de bonnes manières. L'auteur développe chacun de ces points en autant d'articles. Les moyens de conserver chez les jeunes clercs la force et la santé du corps n'ont pas été négligés et plusieurs chapitres encore sont consacrés aux vacances, aux congés, aux amusements, à l'hygiène, etc.

Après la piété, la science est bien ce qu'il y a de plus nécessaire aux clercs. C'est pourquoi l'auteur consacre une troisième partie de son ouvrage aux études. Il traite en autant d'articles des différentes personnes qui sont appelées à donner la science aux jeunes clercs : le préfet des études, le professeur, le répétiteur, etc. Il traite ensuite des différentes matières qui doivent être enseignées dans les petits et les grands séminaires. En appendice l'auteur donne une quantité de tableaux et de pièces diverses, de la plus grande utilité dans un séminaire.

Le professeur Micheletti, dans ses enseignements, s'appuie sur les autorités les plus solides, dont les principales sont le Nouveau Code, les Institutions de saint Charles Borromée et les Normes pour les Séminaires italiens de Pie X.

Ce volume de haute science se recommande encore par son admirable exécution typographique, la diversité des caractères et surtout sa disposition à manchettes, où se trouve résumée en quelques mots la substance de chaque article. Nous recommandons cet ouvrage à tous les directeurs et professeurs de nos petits et grands séminaires, et de nos écoles apostoliques.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le  
31 décembre 1918 - - - - - \$1,463,440.43

| ANNÉES  | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF  |              |
|---------|----------|-------------------------|----------|--------|--------------|
| 31 déc  | 1909     | 15                      | 1,880    | 5,205  | \$ 16,461.94 |
| 31 "    | 1911     | 224                     | 14,228   | 30,910 | 170,670.80   |
| 31 "    | 1913     | 249                     | 24,492   | 47,957 | 423,745.31   |
| 31 "    | 1915     | 455                     | 32,155   | 61,468 | 772,698.99   |
| 31 déc. | 1918     | 500                     | 41,259   | 77,419 | 1,463,440.43 |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**  
Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 138, St-Pierre, Québec,  
Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
M. X. Lesage, Gérant  
Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

## UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

**Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille**

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

**.25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent**

Une commande est sollicitée

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

## AUX HOMMES D'OEUVRES

A VENDRE à des conditions faciles ou à louer une grande propriété à St-Romuald, ancien hôtel BOULÉ, situé sur le bord du fleuve, grande maison contenant quarante chambres, avec fournaise et améliorations modernes, le tout en parfait ordre. Convientrait pour hôpital, sanatorium ou juvénat.

S'adresser à

A. CARRIER & FILS

LÉVIS

# TANQUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUÉBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'arabe en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1888

TELEPHONE 7176

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Niqueleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nikelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée  
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

*En vente*

## L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'œuvre originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

---

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Frecezon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

---

## LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - QUEBEC.

---

## LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

---

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc

Catalogue illustré adressé sur demande

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Erable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.,  
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisoria, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES  
A QUÉBEC

**RIOUX & PETTIGREW**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les  
communautés religieuses

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**JACQUES-CARTIER**, coin des rues St-Joseph et Caron.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53 rue St-Pierre.  
**LIMOILLOU**, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

## SUCCURSALES A LEVIS :

**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-**  
**CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILLOU**  
et **LEVIS RUE EDEN**.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.